Liberte Politique

L'Italie milite pour la reconnaissance du christianisme dans la constitution de l'Union européenne

Article rédigé par Quality of life, le 13 septembre 2002

Le ministre italien des Affaires européennes, Rocco Buttiglione, estime que la future Constitution de l'Union européenne devrait rendre compte du rôle de la religion dans les sociétés européennes. Selon le ministre, qui s'exprimait à la clôture d'une conférence internationale à Varsovie sur les libertés religieuses dans l'Union européenne, une telle référence pourrait s'exprimer de trois manières différentes dans le texte en cours de discussion dans le cadre de la Convention européenne.

"La première option consiste à citer nommément Dieu dans la Constitution. Cette solution est contestée par ceux qui soulignent une possible discrimination ressentie alors par les non-croyants." Selon lui, les musulmans européens pourrait aussi s'y opposer.

La deuxième possibilité serait de reconnaître le rôle de la religion dans la création des sociétés européennes, sans inscrire le nom de Dieu. Tout en se déclarant le moins favorable à cette option, Buttiglione a estimé qu'elle était la plus probable, car elle pourrait être soutenue par la Grande-Bretagne et la France, cette dernière étant résolument laïque.

La troisième solution serait de faire référence aux racines grecques et judéo-chrétiennes du continent : "Notre identité européenne est issue du dialogue de la culture classique et du christianisme qui doit pour sa part faire référence au judaïsme. Ce sont les racines de l'Europe."

À l'ouverture de la conférence, l'archevêque polonais Mgr Jozef Zycinski avait renouvelé la demande de la Pologne d'inscrire une invocation à Dieu dans la future Constitution européenne : "On n'a pas le droit d'utiliser les pierres du Mur de Berlin pour construire une nouvelle Tour de Babel modernisée." L'Église catholique soutient l'intégration européenne, à condition de l'asseoir sur des "valeurs chrétiennes".